**Initiatives d’approvisionnement responsable en minerais**

**Politiques et systèmes d’approvisionnement responsable en minerais**

Au cours des dernières années, les entreprises ont dû élargir la portée de leurs efforts concernant les minéraux, les régions et les risques liés à l’approvisionnement responsable en minéraux. Cela signifie non seulement respecter des cadres juridiques tels que la loi Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act des États-Unis et le règlement de l’UE sur les minerais de conflit, mais aussi adopter une position ferme en matière de RSE à la lumière de questions telles que le travail des enfants et la destruction de l’environnement sur les sites miniers.

Dans la chaîne d’approvisionnement pour l’approvisionnement en minerais provenant de zones de conflit et à haut risque, Sharp a mis en place une politique de base pour s’assurer qu’elle n’est pas complice de violations des droits de l’homme et de la destruction de l’environnement, et pour ne pas entraver des activités commerciales saines et légitimes.

Sur la base de cette politique de base et du [Sharp Global SER Committee (SGSC),](http://global.sharp/corporate/eco/management/#anc041) présidé par le président de Sharp, nous avons fait de l’approvisionnement responsable en minerais un thème clé. Un système d’enquête a été créé dans les principales unités commerciales et filiales de production et nous vérifions en permanence l’état d’avancement des mesures pertinentes dans le cadre de ce système.

Information connexe :

1. [Approvisionnement responsable en minerais](http://global.sharp/corporate/eco/supplier/conflict_minerals/)

**Coopération avec l’industrie**

Pour s’assurer que l’approvisionnement responsable en minerais est effectué efficacement, Sharp croit en l’importance de collaborer avec les industries au Japon et dans d’autres pays et d’agir sur la base d’un large consensus. Depuis l’exercice 2012, Sharp est membre du groupe de travail sur le commerce responsable des minéraux de la Japan Electronics and Information Technology Industries Association (JEITA).

Nous participons également activement aux séances d’information sur l’approvisionnement responsable en minéraux de la JEITA en aidant à la planification, à la création de documents et en participant aux séances d’information dans le cadre de nos efforts visant à faire comprendre l’approvisionnement responsable en minerais dans la chaîne d’approvisionnement de l’industrie et à renforcer les capacités des entreprises en aval. En collaboration avec JEITA, nous envoyons périodiquement des lettres de sensibilisation aux fonderies ou affineries qui ne participent pas encore au RMAP\*1 créé et exploité par le RMI\*2 pour les exhorter à se soumettre à des audits. Ces efforts font partie de notre contribution à l’éradication efficace des violations des droits de l’homme et d’autres problèmes dans l’approvisionnement mondial en minéraux.

De plus, depuis décembre 2021, Sharp est membre de la RMI, travaillant à approfondir notre collaboration mondiale et nos initiatives de diligence raisonnable tout en veillant à rester au courant des derniers développements internationaux en matière d’approvisionnement responsable en minéraux.

1. \*1 RMAP (Responsible Minerals Assurance Process) est un programme RMI pour valider la conformité des fonderies ou affineries répertoriées RMI.
2. \*2 RMI : Initiative pour des minéraux responsables

**Activités d’enquête conformes aux normes internationales**

Sharp utilise les modèles de rapports standard de l’industrie de RMI (CMRT\*3, CRT\*4 et MRT\*5) pour mener des enquêtes sur le 3TG (tantale, étain, tungstène et or), ainsi que sur des minéraux tels que le cobalt et le mica si les clients le demandent.

Dans les enquêtes, les fournisseurs principaux sont invités à se procurer des minéraux auprès de fonderies ou d’affineries conformes au RMAP. Et sur la base du CMRT, du CRT et du MRT renvoyés par les participants à l’enquête, nous identifions et évaluons les risques sur la base du Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d’approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque (Guide de l’OCDE).

Au cours de l’exercice 2021, à la suite d’environ 450 enquêtes menées dans les principales unités commerciales et filiales de production, 366\*6. fonderies et affineries ont été identifiées et le taux de conformité au PAMR était d’environ 63%\*6.

Pour les fonderies et affineries qui ne sont pas encore conformes au PAMR et celles qui présentent des niveaux de risque élevés, nous les exhortons à participer au PAMR par l’intermédiaire de nos fournisseurs principaux. S’il a été constaté que des fonderies ou des affineries traitent avec des forces militantes ou sont complices de graves violations des droits de l’homme, ces informations sont partagées avec les fournisseurs, avec lesquels nous discutons de mesures telles que le passage à des fonderies ou affineries conformes au RMAP.

1. \*3 CMRT (Conflict Minerals Reporting Template) est un modèle de rapport gratuit et standardisé développé par le RMI.
2. \*4 CRT (Cobalt Reporting Template) est un modèle de rapport gratuit et normalisé développé par le RMI.
3. \*5 MRT (Mica Reporting Template) est un modèle de rapport gratuit et standardisé développé par le RMI.
4. \*6 fonderies ou affineries 3TG impliquées dans les principales unités commerciales et filiales de production. Taux de conformité en date de mars 2022.

**Éducation et sensibilisation sur l’approvisionnement responsable en minerais**

Afin d’approfondir la compréhension des employés en matière d’approvisionnement responsable en minerais, nous organisons généralement des réunions mensuelles avec les responsables des enquêtes dans les principales unités commerciales et filiales de production, au cours desquelles les participants partagent des informations sur les derniers développements internationaux et discutent des questions pratiques d’enquête et de la manière d’améliorer le système d’enquête.

Le personnel des achats et les nouveaux employés participent à une formation périodique sur la RSE de la chaîne d’approvisionnement, qui porte sur l’approvisionnement responsable en minerais. Une autre façon d’améliorer la compréhension des employés sur l’approvisionnement responsable en minéraux consiste à télécharger du matériel nouveau et pertinent sur la page de formation sur l’amélioration des compétences en gestion sur l’intranet de Sharp.

**Efforts de diligence raisonnable conformes aux lignes directrices de l’OCDE**

Pour mener à bien un approvisionnement responsable en minerais, Sharp intègre dans sa gestion un cadre en cinq étapes pour le devoir de diligence fondé sur les risques recommandé dans le Guide de l’OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d’approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque.

| **Cadre en cinq étapes de l’OCDE** | **Ce que fait Sharp** |
| --- | --- |
| Étape 1 : Établir des systèmes de gestion d’entreprise solides | 1. Formuler et rendre publique une politique de base pour un approvisionnement responsable en minerais, et la transmettre à l’ensemble de l’entreprise et de l’industrie.
2. Faire de l’approvisionnement responsable en minerais un thème clé sous le Comité SER mondial de Sharp, et vérifier constamment les progrès des mesures pertinentes.
3. Intégrez les articles, y compris les exigences en matière d’approvisionnement responsable en minerais, du Guide de déploiement de la RSE de la chaîne d’approvisionnement de Sharp dans les contrats d’achat de pièces de base.
* Participez aux séances d’information sur l’approvisionnement responsable en minerais du JEITA et encouragez le renforcement des capacités par la mobilisation des fournisseurs.
 |
| Étape 2 : Identifier et évaluer les risques dans la chaîne d’approvisionnement | * Mener des enquêtes auprès des fournisseurs à l’aide de CMRT, CRT et MRT.
* Utiliser un système d’enquête exclusif pour vérifier les CMRT/CRT/MRT retournés par les fournisseurs et évaluer les risques. (Détecter et identifier les risques conformément à l’annexe II du Guide de l’OCDE.)
 |
| Étape 3 : Concevoir et mettre en œuvre une stratégie pour répondre aux risques identifiés | * Fournir aux fournisseurs de l’information sur les fonderies et affineries à risque élevé et les exhorter à cesser d’utiliser de telles fonderies/affineries.
 |
| Étape 4 : Effectuer un audit indépendant par une tierce partie de la diligence raisonnable de la chaîne d’approvisionnement à des points identifiés de la chaîne d’approvisionnement | * Confirmer et vérifier périodiquement les résultats de l’audit du PAMR sur le site Web de l’IRM.
* Travailler avec l’industrie pour envoyer des lettres de sensibilisation aux fonderies et affineries qui ne participent pas encore au PAMR pour les exhorter à participer.
 |
| Étape 5 : Rapport sur la diligence raisonnable à l’égard de la chaîne d’approvisionnement | * Divulguer l’état de la diligence raisonnable dans le rapport de développement durable de Sharp.
 |

Philosophie, politique et gestion

# **Approvisionnement responsable en minerais**

En République démocratique du Congo (RDC), la destruction de l’environnement et les actes inhumains perpétrés contre les résidents locaux par les milices armées antigouvernementales sont devenus un problème international majeur.

Les minéraux tels que le tantale, l’étain, le tungstène et l’or extraits illégalement en RDC et dans les pays voisins sont devenus une source de financement pour les milices armées antigouvernementales, et par conséquent, ces minéraux sont appelés « minéraux de conflit ». Avec l’adoption de la disposition sur les minerais de conflit de la loi Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act aux États-Unis en juillet 2010 et la déclaration du Guide sur le devoir de diligence pour des chaînes d’approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque par l’OCDE, les entreprises qui utilisent ces minerais pour la fabrication ou la fonctionnalité de leurs produits sont vivement encouragées à mener leurs activités de manière appropriée, dans le but de couper le financement de ces forces armées.

En tant que membre de la communauté mondiale, Sharp prend des mesures appropriées guidées par la politique de base décrite ci-dessous.

Afin de ne pas être complice des violations des droits de l’homme et des perturbations environnementales, etc., associées aux conflits en République démocratique du Congo, les matières premières, pièces, produits, etc., y compris les minerais de conflit extraits illégalement en République démocratique du Congo ou dans un pays voisin, ne doivent être ni achetés ni utilisés. En outre, des mesures appropriées, etc., doivent être prises à cet effet.

Afin d’assurer la conformité à cette politique, Sharp exige de ses fournisseurs qu’ils s’approvisionnent auprès de fonderies jugées exemptes de conflits dans le cadre du Programme de fonderie sans conflit (PCSF)\*, établi par la Conflict-Free Sourcing Initiative (CFSI)\*, ou d’autres mécanismes équivalents. En outre, Sharp prend des mesures appropriées dans le cadre du Guide de l’OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d’approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque ou d’un autre cadre de diligence raisonnable reconnu à l’échelle internationale.